

RASSEMBLER ET AGIR

Pour un projet pluraliste

Autour de Daniel Filâtre

Le 8 avril prochain, les personnels de l'UTM sont appelés à élire leurs représentants aux trois Conseils de l'université. Ces élections interviennent deux ans seulement après les précédentes élections de février 2006. Ce renouvellement anticipé des conseils est une des conséquences de la loi du 10 août 2007, dite Libertés et Responsabilités des Universités ou Loi Pécresse.

Cette loi n'est pas la nôtre. Elle nous a été imposée par le gouvernement et le Parlement. Elle est critiquable à plusieurs égards : le resserrement excessif du Conseil d'Administration, une règle électorale qui marginalise les minorités, l'absence de moyens, notamment en postes, l'instauration de comités de sélection qui minorent la collégialité traditionnelle sans garantir une meilleure qualité des recrutements, la porte ouverte aux recrutements plus importants de contractuels en dehors de la fonction publique, entre autres.

Comme toutes les autres universités françaises, nous devons mettre cette loi en application. Comment faire à l'UTM ? Un premier travail a été réalisé lors de la rédaction des nouveaux statuts en janvier et en février. A l'initiative du Président Filâtre, ce travail s'est organisé selon les orientations suivantes : renforcer partout où c'est possible la représentation des divers secteurs de l'UTM ; préserver les principes de la collégialité ; faire en sorte que le nouveau CA et le Président ne soient pas coupés de la communauté universitaire.

Les candidates et les candidats que nous présentons s'engagent à faire preuve d'une extrême vigilance sur la façon dont les nouvelles dispositions de la loi seront mises en œuvre au cours des années à venir.

Qui sont nos candidates et nos candidats ? Dans quel esprit avons-nous constitué des listes pour les trois Conseils ? Par-delà les éventuelles appartenances syndicales, nous avons cherché le rassemblement le plus large possible dans les forces vives de l'université. Dans un souci de continuité agissante et de représentation fidèle des différentes composantes de l'UTM : UFR, IUFRM, IUT, écoles et instituts..., nos listes croisent pour chaque Conseil et chaque collège les noms de personnes qui ont déjà l'expérience des Conseils ou qui assureront un nécessaire renouvellement. Ces femmes et ces hommes ont à cœur d'œuvrer pour une université digne de ce nom, grande et belle, à la fois ancrée dans ses valeurs et son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

Quelle université allons-nous bâtir ? Nous voulons :

- des formations de qualité ;
- une recherche scientifique toujours plus reconnue au meilleur niveau ;
- une participation active à la construction de l'espace européen et international de formation et de recherche ;
- une administration efficace et humaine ;
- le renforcement d'un esprit de solidarité ;
- un environnement plus accueillant ;
- les meilleures conditions pour la reconstruction du campus ;
- le développement de notre capacité d'accueil des étudiants et des personnels ;
- un véritable accompagnement des étudiants jusqu'à leur insertion professionnelle.

Nous voulons qu'un travail de fond s'engage sur l'image et la communication de l'UTM, afin de faire valoir nos disciplines, notre offre de formation et nos nombreux points forts.

L'université que nous voulons sera un lieu de débat et de développement de l'esprit critique. L'UTM ne doit pas être pour autant l'instrument d'une contestation systématique entravant la libre circulation des personnes et des idées. À nos yeux, débat et contestation impliquent cette liberté dont ils se nourrissent. Les droits et devoirs de chacun seront spécifiés dans une charte de la vie universitaire.

La loi LRU exige la confirmation des Présidents en exercice par les nouveaux Conseils d'Administration. Estimant que les projets engagés depuis deux ans vont dans le bon sens pour notre université, les candidates et candidats de la liste Rassembler et Agir souhaitent que Daniel Filâtre obtienne cette confirmation et puisse achever son mandat.

Ce soutien sera exigeant. Exigeant parce que les futurs conseillers, opposés à toute dérive de type présidentieliste, garderont leur liberté de penser et d'agir. Exigeant parce qu'ils s'attendent à être étroitement associés aux décisions qui engageront notre université. Exigeant, enfin, parce qu'ils ont une ambition pour l'université.

Listes soutenues par le groupe des Non Syndiqués, le collectif U&D (Université et Démocratie), le SGEN-CFDT - Liste d'Ouverture.